

SOUS-PREFECTURE D'ARGELES-GAZOST

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

mise à jour 29/12/2017



RENSEIGNEMENT SUR L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC	
Raison sociale :	Sous-Préfecture d'ARGELES-GAZOST
Adresse :	1, avenue Monseigneur Flauss
Code postal / Ville :	65400 ARGELES GAZOST
Téléphone :	05 62 97 71 71
Nom du représentant de la personne morale :	Myriel PORTEOUS – sous-préfète
Siret :	17 650 001 500 019
Activité :	Administration
L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie :	OUI
Effectif de l'ERP :	Personnel : 7 Public : 50
L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) :	NON
Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) a été établi :	NON
Si oui à quelle date :	
Existe-t'il un registre de sécurité :	OUI

Ce bâtiment de l'État fait l'objet d'un AD'AP régional reçu le 25/09/2015 et validé le 29/12/2015.

Il couvre la période 2016 – 2020.

SIGNALÉTIQUE

Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
Typographie de couleur contrastée selon le type de support
Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Interphone normalisé	2 075,00 €	nov.-16

ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieure 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1,20 m (tolérance 0,90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie $\geq 0,15$ m
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

Le couloir permettant l'accès aux bureaux présente un rétrécissement et une marche qui empêchent l'accès aux bureaux du fond.

Vide bordant le cheminement

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0,40 cm, présence d'un garde-corps

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE X

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

PARKING

En cas de place de parking, 2% du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)
Place localisée à proximité de l'entrée
Largeur 3,30 m
Marquage au sol + Signalétique verticale
Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

Place de stationnement à proximité immédiate de l'entrée mise à disposition par la mairie sur le domaine public

PORTE ET PORTAIL ADAPTES

Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
Espaces de manœuvre devant et derrière (1,70 m - 2,20 m)
Largeur de passage utile d'un battant 0,77 m à minima (obligatoire 0,83 m chambres adaptées)
Hauteur de poignée (0,90 m et 1,30m)
Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

ESCALIER > 3 MARCHES

BEV (Bande d'Éveil à la vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28 et 0,50m de la première marche
Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0,80 m à 1,00m)
Hauteur de marche < 0,17 m
Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
Largeur de giron \geq 28 cm

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise en conformité escalier, Extérieurs (nez de marches, mains courantes, contre marche visuel)	1 200,00 €	nov.-16

Escalier intérieur non conforme réservé à l'utilisation du personnel de la sous-préfecture

ESCALIER \leq 3 MARCHES

BEV (Bande d'Eveil à la vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28 et 0,50m de la première marche
Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
Main courante recommandée (hauteur 0,80 m à 1,00m)
Hauteur de marche \leq 0,17 m
Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
Largeur de giron \geq 28 cm

CONFORME

OUI NON X PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Escalier d'accès à la salle de réunion. Accès à prévoir par la rampe extérieure en attente travaux		avr.-18

PLAN INCLINE RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
Dévers \leq à 3 %

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

DISPOSITIF DE COMMANDE

Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
Hauteur entre 0,90 m et 1,30 m
Espace d'usage 0,80 m x 1,30 m
Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Interphone sonore et visuel	2 075,00 €	01/11/16

BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configuré pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Banque d'accueil avec espace adapté		antérieur

PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique.....)

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Information du personnel sur l'accueil des personnes		
Fiche Bien accueillir les personnes handicapées		

TOILETTES

Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées

Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1,50 m), en dehors du débatement de la porte

Espace d'usage ou de transfert (0,80 m x 1,30 m) en dehors du débatement de la porte

Barre de maintien, hauteur comprise entre 0,80 m à 1,00 m

Axe de la lunette du WC distant entre 0,35 m à 0,40 m du mur latéral

Hauteur de cuvette entre 0,45 m 0,50m

Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0,85 m

CONFORME

OUI NON X PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Pas de sanitaires conformes en terme d'accessibilité PMR		

LAVABO

Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
Hauteur du plan $\leq 0,85$ m

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE X

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

Tableau des mises en conformité au titre de l'AD'AP régional					
Travaux	2016	2017	2018	2019	2020
Mise en conformité escalier extérieur (hors main courante)	1 161,89 €				
Installation d'un interphone sonore visuel	2 117,23 €				

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

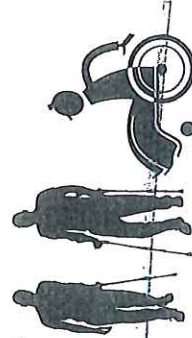
Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- #### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
 - Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
 - La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
 - Le repérage dans le temps et l'espace ;
 - L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCF, CFPSSA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : MEEN-VLHD/SG/SPSS/ATLZ/Benoît Cudebou